

# TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

Synthèse secteur  
Saint-Chamas



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Partenaire :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

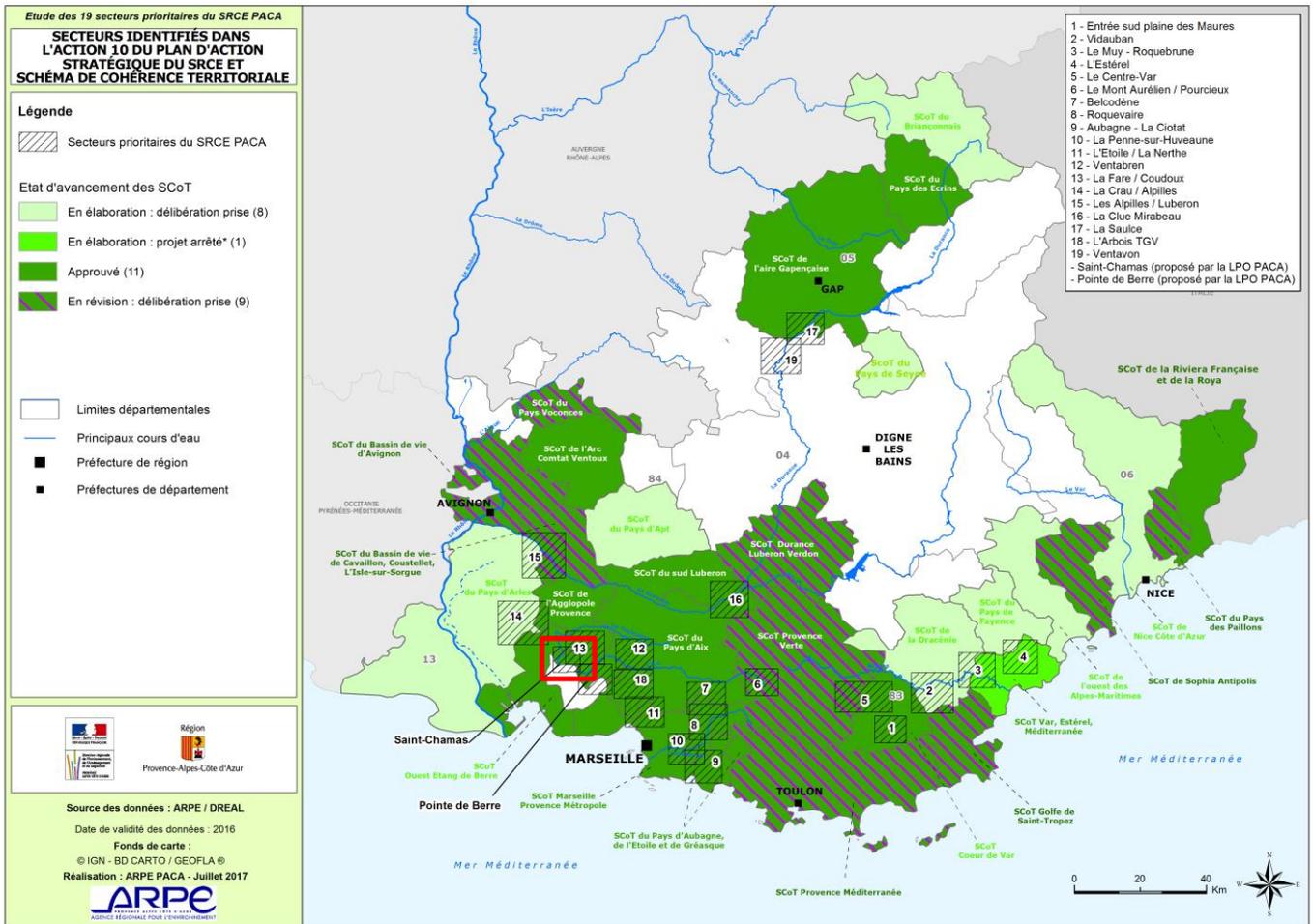
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques, services de l'Etat...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

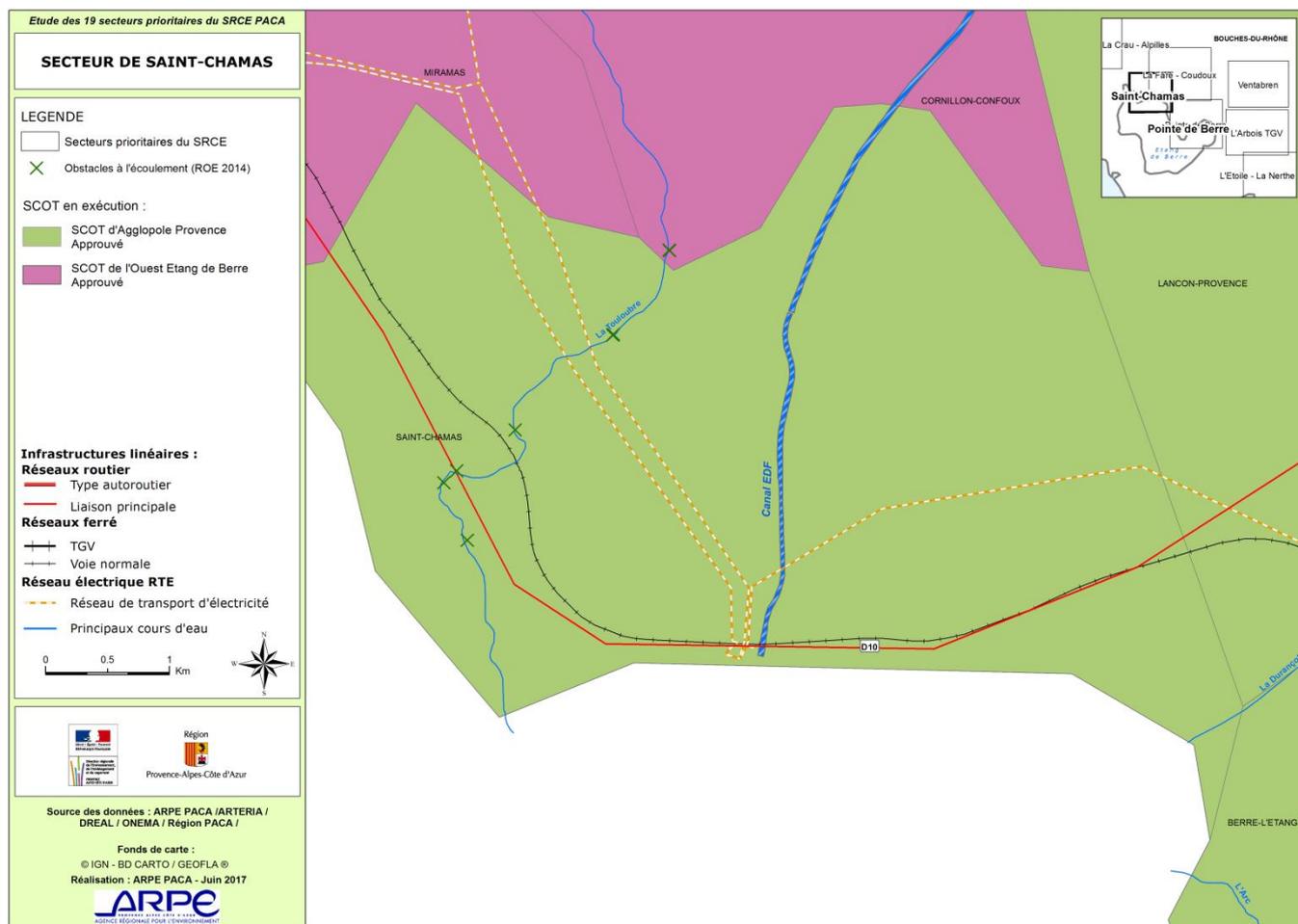
Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

# 1 • LE SECTEUR DE SAINT-CHAMAS



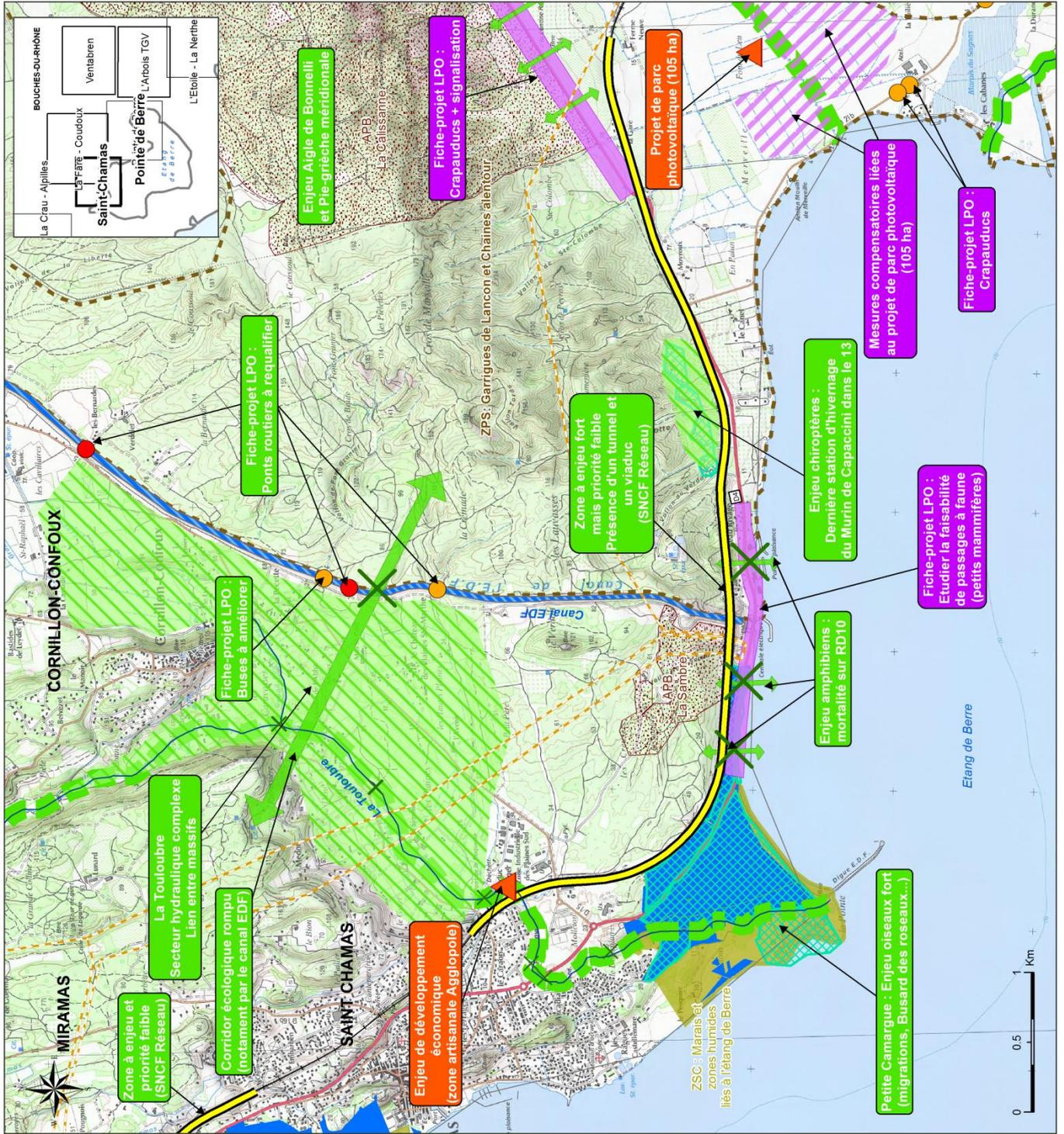
Le secteur de Saint-Chamas n'avait pas été identifié dans le SRCE comme secteur prioritaire. Pour autant, les travaux de la LPO PACA sur le pourtour de l'Etang de Berre ont permis de préciser les enjeux de cette zone et de définir que ce secteur présentait des enjeux importants en termes de reconnexion écologique.

Ce secteur, situé sur la commune de Saint-Chamas, en bordure de l'Etang de Berre, fait partie du SCoT de l'Agglopolo Provence, approuvé en 2012.



## 2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact·s
Porteur de SCoT	<b>Métropole Aix-Marseille-Provence</b> Conseil territorial Agglopolo Provence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Christelle MOUREN</li> <li>• Lydie GUICHARD</li> </ul>
Gestionnaire d'espaces naturels	<b>Métropole Aix-Marseille-Provence</b> Animateur Natura 2000 Garrigues de Lançon et chaînes alentour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alexandre LAUTIER</li> </ul>
	<b>Département des Bouches-du-Rhône</b> Direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Didier WILLART</li> <li>• Philippe SUSINI</li> </ul>
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	<b>Département des Bouches-du-Rhône</b> Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nicolas PHILIPPE-JANON</li> <li>• Elizabeth DELEUZE-CHIAVASSA</li> </ul>
	<b>SNCF Réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julien MAYJONNADE</li> <li>• Sandrine RABASEDA</li> <li>• Marie-Anne MOULIN</li> </ul>
	<b>Réseau de transport d'électricité • [RTE]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Hubert FELIX</li> <li>• Vanessa OUDART</li> <li>• Patrick ROBERT</li> </ul>
	<b>EDF</b> Canal EDF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe DEL CAMPO</li> </ul>
Autres	<b>Ligue pour la protection des oiseaux • [LPO]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aurélie JOHANNET</li> </ul>



**Etude des 19 secteurs prioritaires du SRCE PACA**

### SECTEUR DE SAINT-CHAMAS

**Légende**

**Enjeux de continuités écologiques**

- Rupture de corridors écologiques / obstacle à l'écoulement
- Zone à enjeux
- Continuité écologique à préserver ou restaurer
- Réseau de transport d'électricité

**Perméabilité des ouvrages d'art**

- Ouvrage à créer
- Ouvrage non perméable
- Ouvrage moyennement perméable
- Ouvrage perméable

**Projets d'aménagement**

- Projet d'aménagement (localisation approximative)

**Actions et propositions d'actions en faveur des continuités écologiques**

- Mesures favorables à la biodiversité
- Tronçon à aménager

**Priorités d'intervention SNCF Réseau**

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Tronçon non prioritaire

**Espaces gérés ou protégés**

- Arrêtés de protection de biotope
- Conservatoire du littoral
- Conservatoire d'espaces Naturels
- Natura 2000 : Directive habitat
- Zone Spéciale de Conservation
- Natura 2000 : Directive oiseaux
- Zone de Protection Spéciale

**Source des données : ARTERIA / DREAL / Région PACA / Métropole AMP / SNCF Réseau / LPO / Escota**

Fonds de carte : © IGN - BD CARTO / GEOFLA ©  
 Réalisation : ARPE PACA - Juillet 2017

ARPE  
 AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

## 4 • ENJEUX & PROJETS<sup>1</sup>

### 4.1 Enjeux écologiques

#### Espèces et milieux remarquables :

- Le massif Natura 2000 ZPS des Garrigues de Lançon et chaînes alentour, animé par l'ex-Agglomération Provence, désormais Métropole Aix-Marseille-Provence, propose un vaste secteur où alternent reliefs calcaires et petites plaines agricoles. Il présente une grande diversité d'oiseaux, liée à la diversité et à la complémentarité des milieux. Il présente un intérêt d'ordre national voire international pour la conservation de l'Aigle de Bonelli, mais il est également riche en espèces des milieux ouverts méditerranéens (Fauvettes, Oedicnème criard, Pipit rousseline...).
- La zone humide de la Petite Camargue, classée Natura 2000 ZSC « Marais et zones humides liés à l'Étang de Berre » et dont la maîtrise foncière est majoritairement assurée par le Conservatoire du littoral, présente des enjeux forts liés à la migration des oiseaux d'eau et à la présence du Busard des roseaux.
- L'APB de la Sambre, secteur de garrigues et pinèdes a été créé comme mesure compensatoire d'un parc photovoltaïque à Istres. Espèces patrimoniales : insectes (Arcyptère Povençal, espèce endémique de PACA), amphibiens et reptiles (forte population reproductrice de Crapauds Calamites et de Lézards ocellés, présence du Psammodrome d'Edwards), oiseaux (Territoire de chasse de l'Aigle de Bonelli, Milan noir, Faucon Hobereau, Circaète Jean-le-Blanc, cortège de Pie-grièche méridionale, Rollier d'Europe, Fauvette pitchou, Alouette Lulu...).
- L'APB de la Calissanne, mis en place en 1996, répond principalement à l'enjeu de préservation du domaine vital de l'Aigle de Bonelli, mais concerne également le hibou Grand-duc, le Rollier d'Europe, l'Alouette Calandrelle, l'Alouette Lulu, le Pipit rousseline.
- Au nord de la RD10, à l'est de Saint Chamas et du Canal EDF, se situent d'anciennes carrières constituant la dernière station d'hivernage des Bouches-du-Rhône pour le Murin de Capaccini.

#### Continuités écologiques :

- La Touloubre est un secteur hydraulique complexe, qui contribue à la connectivité entre Garrigues de Lançon et le massif situé au nord de Saint-Chamas.
- La RD10 entre Saint-Chamas et La Fare-les-Oliviers est une route qui provoque une mortalité importante pour les amphibiens.
- Le Canal provoque une importante fragmentation du massif des Garrigues de Lançons : sa largeur de 8 mètres le rend infranchissable pour la faune et il existe très peu de passages inférieurs sous cet ouvrage. Il n'a pourtant pas été identifié comme tel par l'indicateur de pressions du SRCE. La LPO préconise la requalification de deux ponts routiers et de deux buses sur le canal, afin de les rendre perméables pour la faune.
- SNCF Réseau identifie un tronçon correspondant à un enjeu majeur, sur la ligne Marseille-Saint-Chamas parallèle à la RD10. La présence de déblais et de clôtures sur une partie du tronçon rend la situation « bloquante » en termes de continuités écologiques. Pour autant, l'intervention n'est pas jugée prioritaire par SNCF Réseau sur ce tronçon en raison de l'accolement à la D10. La situation est par ailleurs améliorée par la présence de quelques ouvrages et d'un viaduc.

### 4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

#### Aménagement du territoire :

- Un projet de développement économique est identifié à l'est de Saint-Chamas dans le SCoT de l'Agglomération Provence.
- Un parc photovoltaïque de 105 hectares est en projet entre Saint-Chamas et La Fare-les-Oliviers, au niveau de la Calissanne. Ce projet fera l'objet de mesures compensatoires sur une superficie équivalente, sur le même site.

<sup>1</sup> cf. Cartographie de synthèse

### 4-3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

- ERDF et la LPO ont un projet en lien avec l'Aigle de Bonelli : enfouissement des lignes et mise en place de dispositifs d'effarouchement.
- Dans les secteurs où des continuités écologiques sont à améliorer, le Département apportera une vigilance particulière lors des requalifications de routes existantes afin de ne pas dégrader les conditions actuelles. En revanche, il ne créera pas d'infrastructure spécifique pour assurer une continuité écologique sur son réseau routier existant. Pour tout nouveau projet de route, si une continuité écologique est existante, le Département aménagera la route en tenant compte de cet enjeu.



## RESUME

La priorité sur ce secteur semble d'intervenir sur le rétablissement de deux continuités écologiques :

- nord-sud, rompues par la RD10 accolée à la ligne SNCF Marseille-St-Chamas, infrastructures sur lesquelles une mortalité importante d'amphibiens est observée.
- est-ouest, rompues par le canal EDF, infrastructure quasiment infranchissable et sur lequel des ouvrages d'art pourraient être améliorés.

L'attention est également attirée sur la préservation de la fonctionnalité écologique du secteur hydraulique complexe lié à la Touloubre, favorisant les continuités écologiques est-ouest entre garrigues de Lançon et massif naturel du nord de Saint-Chamas, en promouvant notamment une urbanisation maîtrisée autour de Saint-Chamas.

## ÉTUDES & REFERENCES

- SCoT de l'Agglopoie Provence (2012)
- SCoT Ouest Etang-de-Berre (2015)
- Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 des Garrigues de Lançon et chaînes alentour
- Analyse des enjeux de trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (SNCF Réseau, 2017)
- Propositions d'actions pour la restauration des corridors écologiques – Déclinaison sur le pourtour de l'Etang de Berre – LPO PACA 2016

**Rédaction** • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN  
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Partenaire :

